

CAPD du 7 septembre 2016

Déclaration liminaire du SNUipp-FSU 79

Cette CAPD de début d'année est l'occasion pour nous de faire un premier point sur cette rentrée qui s'est faite dans un climat particulier.

En effet, face à l'atrocité des attentats de cet été, nous sommes plus que jamais déterminés à défendre la solidarité, la fraternité et la liberté, valeurs essentielles qui fondent le vivre ensemble et la démocratie .

À quelques jours de la rentrée, le gouvernement a détaillé les mesures de sécurité dans les écoles et les établissements. Le SNUipp-FSU demande que soit clairement précisé ce qui relève des responsabilités de chacun. Il est de celle de l'État de rassurer et de protéger les élèves et les personnels. La sérénité doit par ailleurs être la règle et les enseignant-es doivent pouvoir se concentrer sur leur mission première: les apprentissages de leurs élèves

Il convient de rappeler avant toute chose que l'école est un lieu sûr et que pour les enseignants la sécurité de leurs élèves est un sujet important.

Si l'organisation de trois exercices pendant l'année scolaire, l'information des parents d'élèves et la connaissance par les personnels du plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs (PPMS) sont de la compétence de l'institution scolaire, par contre, la surveillance de la voie publique, la nécessité de deux moyens d'alertes différents et la sécurisation des écoles relèvent clairement de la compétence des collectivités locales. Cette sécurisation ne devrait néanmoins pas se faire en remettant en cause les conditions de travail des enseignants et l'organisation de l'école. (garderie en salle des maîtres par exemple sur la ville de Niort)

Nous nous interrogeons tout de même sur l'impact que ces différents exercices créeront à court, moyen ou long termes sur nos élèves, tout comme le développement d'une culture du risque. L'exercice en situation institutionnalise une atmosphère anxiogène autant pour les élèves, les collègues et les parents. Quel sens cela a-t-il de se cacher / de se barricader / de s'échapper à l'école et notamment pour les élèves de maternelle ?

C'est pourquoi, il est primordial que soit clairement précisé ce qui relève des responsabilités de chacun et de faire confiance aux équipes enseignantes, auxquelles devront être accordés du temps et de la formation pour se préparer au mieux.

Malgré ça, nos collègues sont toujours en demande d'une véritable politique éducative permettant de lutter contre les inégalités scolaires et l'échec scolaire. Cela passe par la diminution du temps de travail et du nombre d'élèves par classe, la mise en place d'une véritable formation continue et une formation initiale suffisante, par le développement des moyens pour le remplacement et le suivi des élèves à besoins spécifiques ou en grande difficulté scolaire.

Les postes créés ne sont pas en nombre suffisant et ne permettront pas de diminuer le nombre d'élèves par classe, de combler les manques de postes de remplacement, d'améliorer la prise en charge des élèves en difficulté, la scolarisation des moins de 3 ans, le fonctionnement de l'école et de réduire les tâches administratives des directeurs-trices.

En ce qui concerne la rentrée dans les Deux-Sèvres, vous annoncez un surnombre de +1. Nous sommes dans une situation catastrophique qui aurait pu être atténuée si des ineat avaient été accordés en juin dernier. Nous demandons donc qu'un maximum d'ineat soit accordé dès aujourd'hui et que les listes complémentaires soient ouvertes en nombre conséquent afin

d'appréhender au mieux cette rentrée scolaire .

Le SNUipp-FSU s'oppose au recrutement de contractuels comme cela se fait dans certains départements déficitaires.

Côté salaires, le passage de l'ISAE de 400 à 1200 euros, s'il est le fruit de l'action collective portée par le SNUipp/FSU notamment par la grève, reste insuffisant pour résorber le déclassement salarial des enseignant-es, et le dégel symbolique du point d'indice n'y parviendra pas non plus.

Cette rentrée sera également celle de la mobilisation contre la réforme du collège avec un appel à la grève le 8 septembre que nous soutenons, mais aussi pour de nouveaux droits pour les salarié-es et contre la loi travail le 15 septembre.